



African Reinsurance Corporation  
Société Africaine de Réassurance

# **COMMUNIQUE DE PRESSE**

## **SUR LA 46<sup>ème</sup> RÉUNION ORDINAIRE ANNUELLE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, TENUE LE 28 JUIN 2024 À KAMPALA, OUGANDA.**

**Lagos, le 2 juillet 2024** – La Société Africaine de Réassurance (Africa Re), leader panafricain de la réassurance en Afrique et au Moyen-Orient, a tenu sa 46<sup>ème</sup> Assemblée Générale Ordinaire Annuelle le 28 juin 2024 à Kampala, en République d'Ouganda, l'un des pays membres fondateurs de l'organisation.

### **1. Cérémonie d'ouverture**

La cérémonie d'ouverture a été présidée par l'invité d'honneur, le Ministre de la Sécurité nationale, le Général de division (à la retraite) Jim K. MUHWEZI, représentant la Première Ministre, Mme Robinah NABBANJA. Étaient également présents le Vice-Ministre des Finances, de la Planification et du Développement Economique, M. Amos LUGOLOOBI, le Président de l'Assemblée Générale d'Africa Re, Dr Mohamed MAAIT, le Directeur Général du Groupe Africa Re, Dr. Corneille KAREKEZI, le Directeur Général de l'Autorité de Régulation des Assurances en Ouganda (IRA), Alhaj Kaddunabbi Ibrahim LUBEGA, et le Directeur Général de l'Association des Assureurs de l'Ouganda (UIA), M. Jonan KISAKYE, représentant le Président, M. Latimer MUKASA.

Dans son discours, Alhaj K. I. LUBEGA, le Directeur Général de l'Autorité de régulation des assurances, a remercié Africa Re d'avoir choisi l'Ouganda pour l'organisation de la 46<sup>ème</sup> Assemblée Générale Annuelle, tout en félicitant la Société pour l'excellent travail accompli en matière de fourniture de capacités de réassurance de divers types, afin de renforcer le marché ougandais et l'ensemble du secteur de l'assurance en Afrique.

T +234 1 461 6820  
+234 1 461 6828  
+234 1 280 0924  
+234 1 280 0925

F +234 1 280 0074

W [www.africa-re.com](http://www.africa-re.com)

E [info@africa-re.com](mailto:info@africa-re.com)

### **Siège :**

1679  
Karimu Kotun Street  
Victoria Island  
B.P. 12765  
Lagos, Nigeria

### **Informations**

#### **supplémentaires :**

Pour les communiqués de presse, les rapports annuels et les publications, consulter la page : [www.africa-re.com](http://www.africa-re.com)

Pour sa part, le Ministre des Finances, de la Planification et du Développement économique a rappelé la création de la Société en 1976, par le biais de l'Accord de Yaoundé, puis a salué le chemin parcouru par Africa Re au fil des années, évoquant les défis relevés et les succès obtenus.

Intervenant à son tour, le Président de l'Assemblée Générale d'Africa Re, **Dr Mohamed A. MAAIT**, a exprimé sa sincère gratitude au marché de l'assurance et au peuple ougandais pour la collaboration exceptionnelle entre les diverses agences publiques et les organismes d'assurance ougandais, qui a contribué au succès de la 46<sup>ème</sup> Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à Kampala.

Dr MAAIT a également donné un aperçu du rendement de la Société en 2023, qui était à un niveau encourageant. Il a souligné les améliorations importantes des principaux indicateurs de performance au cours des 12 derniers mois.

Selon lui, **« 2023 a été une année remarquable pour la Société, qui a franchi le cap psychologique d'un milliard de \$EU de chiffre d'affaires, affichant des primes brutes souscrites de 1,106 milliard \$EU, soit une croissance de 16,25% par rapport aux 951,79 millions \$EU réalisés en 2022. Cela a permis à la Société d'enregistrer un bénéfice net record de 126,95 millions \$EU provenant de ses activités de souscription et de placement ».**

Dans son discours, Dr MAAIT a également noté avec satisfaction la confirmation de la notation de solidité financière et de la note de crédit d'Africa Re, soit « A- » et « A » en 2023, selon Standard & Poor's et A.M. Best, respectivement.

Enfin, il a souligné l'originalité de la mission d'Africa Re, tout en mettant l'accent sur le fait que : **« (Nous restons) résolus à respecter notre engagement envers le marché ougandais et l'ensemble du continent, en continuant à déployer sur le marché une capacité de souscription cotée « A » par AM Best et Standard & Poor's. Africa Re s'est montrée à la hauteur en période de stress financier sur le continent grâce au**

**paiement rapide des sinistres, l'investissement dans le marché local et la réduction de la pression sur les taux de change dans l'économie locale, en souscrivant les affaires dans les monnaies locales — un privilège qui n'est pas accordé par les acteurs internationaux ».**

Dans son discours d'ouverture, l'invité d'honneur, le Ministre de la Sécurité, le Général de division (à la retraite) Jim K. MUHWEZI, a exprimé sa gratitude aux dirigeants d'Africa Re pour avoir choisi l'Ouganda afin d'abriter les travaux de la 46<sup>ème</sup> Assemblée Générale Annuelle de la Société. Il a également mis en exergue le rôle crucial du secteur de l'assurance dans le développement économique d'une nation, a souligné l'initiative visionnaire des pères fondateurs d'Africa Re et loué les différentes réalisations accomplies par la Société depuis sa création.

Les actionnaires ont examiné et adopté plusieurs résolutions, dont celle relative aux comptes annuels de la Société, détaillée ci-après.

## **2. Délibérations sur les Comptes financiers et Affectation du Résultat de 2023**

L'Assemblée Générale a approuvé les comptes définitifs pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. La prime brute souscrite s'est établie à 1,106 milliard \$EU, en hausse par rapport aux 951,789 millions \$EU enregistrés en 2022, avec un bénéfice net en forte augmentation, soit 126 954 811 \$EU, contre seulement 23,733 millions \$EU l'exercice précédent.

Soucieuse de consolider davantage l'assise financière de la Société tout en rémunérant le capital libéré par les actionnaires, l'Assemblée Générale a décidé de répartir le résultat net de l'exercice 2023, soit 126 954 811 \$EU, comme suit :

- 63 477 406 \$EU à la réserve générale conformément à la résolution n° 4/1992 qui dispose que 50% du bénéfice net après impôt de chaque exercice soit mis de côté au titre de la Réserve Générale;

- 1 000 000 \$EU à la Réserve pour fluctuation de sinistres, conformément à la décision prise par le Conseil d'Administration lors de sa 57<sup>ème</sup> réunion du 17 novembre 1992 organisée à Lagos, au Nigeria, de mettre de côté un montant supérieur à la provision pour sinistres en suspens dans l'objectif d'atténuer les effets d'une éventuelle fluctuation des sinistres ;
- 1 269 548 \$EU à la Fondation Africa Re, soit 1% du bénéfice net de l'exercice;
- **28 718 150 \$EU à payer à titre de dividendes au taux de 10 \$EU (2022: 8,8 \$EU) par action souscrite et libérée d'une valeur nominale** de 100 \$EU, selon la formule suivante :
  - des dividendes réguliers d'un montant total de 28 718 150 \$EU à financer par le bénéfice net de l'exercice 2023;
  - aucun dividende spécial n'est distribué pour le présent exercice.
- Le solde de 32 489 707 \$EU, à ajouter aux bénéfices non distribués.

### **3. Reconstitution du Conseil d'Administration et Election de son Président et Vice-président**

L'Assemblée Générale a renouvelé les mandats de six (6) Administrateurs sortants, et nommé sept (7) nouveaux Administrateurs pour un mandat de trois ans, qui arrive à expiration en juin 2027.

Le Conseil d'Administration nouvellement élu s'est réuni immédiatement après la session plénière de l'Assemblée Générale, dans le but d'élire ses nouveaux Président et Vice-président.

Dans la soirée, au cours d'un dîner de gala haut en couleur, auquel ont pris part des représentants de la communauté d'assurance de l'Ouganda, des autorités publiques, des délégués des actionnaires à l'Assemblée Générale, et aussi de jeunes Ougandais qui avaient suivi le Programme des Jeunes



African Reinsurance Corporation  
Société Africaine de Réassurance

Professionnels des Assurances d’Africa Re (YIPP), il a été annoncé que **M. Moustapha Bamoutaga COULIBALY**, Administrateur indépendant en exercice et Président du Comité d’ Audit, a été élu Président du Conseil d’Administration de la Société. En outre, **Dr. Mohamed Farid SALEH**, l’actuel Président de l’Autorité de Régulation Financière d’Egypte, a été élu Vice-président du Conseil.

**Fait à Lagos, le 2 juillet 2024**

**Le Secrétaire de Société**

**Guy B. FOKOU**